



**TOUTES et TOUS en GRÈVE**

**le LUNDI 4 FEVRIER 2019**

**Rassemblement à 10h à Créteil**

Réalisons la fermeture symbolique de la DDFiP  
en créant une chaîne humaine :



**Agissons maintenant,  
avant qu'il ne soit trop tard !**

Ensemble unissons-nous  
pour notre avenir professionnel,  
pour nos rémunérations,  
pour nos emplois et nos conditions de travail !!

Une audience a été demandée au Préfet du Val-de-Marne.

**Tous les agents du Val-de-Marne  
méritent une prime exceptionnelle !**

**NON, le PAS n'est pas « une petite  
surcharge » M. Darmanin !**





*Madame la Directrice départementale  
1 Place du Gal Billotte  
94000 CRETEIL*

*Créteil le 25 janvier 2019*

**Objet : Préavis de grève locale.**

Madame la Directrice,

Les conditions de travail de nombreux collègues ne cessent de se dégrader en raison notamment des suppressions et vacances d'emplois, des réformes incessantes mises en place dans notre département mais aussi des problèmes informatiques, de l'état déplorable des locaux...

La mise en œuvre du prélèvement à la source et ses conséquences en termes d'accueil et de gestion a amplifié les difficultés et la souffrance au travail.

En conséquence, nous posons le présent préavis de grève à partir **du lundi 4 février 2019 et jusqu'au 8 février inclus.**

Ce préavis concerne l'ensemble des agents de la DDFIP du Val-de-Marne.

Nous demandons :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et l'affectation réelle d'agents sur les postes vacants (une centaine dans le Val-de-Marne) ;
- le recrutement des emplois nécessaires à l'exercice de nos missions
- l'amélioration du fonctionnement des outils informatiques ;
- le maintien d'un service public de qualité et de proximité, avec arrêt des restructurations des services ;
- des mesures immédiates afin de sécuriser davantage les accueils dans les services ;
- des mesures immédiates pour garantir des conditions d'hygiène et de santé dignes pour tous les agents ;
- le versement de la prime exceptionnelle de 200 € à tous les agents ;
- le dégel immédiat du point d'indice ;
- la suppression immédiate du jour de carence ;
- l'augmentation significative des taux de promotions internes ;
- le retrait des affectations au département ;
- l'arrêt de toutes les réformes visant à réduire les droits et garanties de tous les agents

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations distinguées.

Le secrétaire de la CGT  
Le secrétaire de Solidaires  
La secrétaire de FO

Bernard PETIT  
David FERREIRA  
Lysiane LOUIS